



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La SADC convoque la réunion conjointe des ministres chargés de l'énergie et de l'eau à Harare, au Zimbabwe

Le 16 juin 2025, Gaborone (Botswana) : La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) tiendra la réunion conjointe des Comités des ministres chargés de l'énergie et de l'eau à Harare (République du Zimbabwe) le 4 juillet 2025. Cette réunion ministérielle a pour but de renforcer la collaboration régionale et d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre des initiatives clés dans les secteurs de l'énergie et de l'eau.

La réunion sera précédée d'une session des hauts fonctionnaires de la SADC chargés de l'énergie et de l'eau, qui aura lieu du 30 juin au 2 juillet 2025.

Dans le **secteur de l'énergie**, les ministres se pencheront sur des questions cruciales, notamment :

- La situation de la demande et de l'offre énergétiques dans la région de la SADC ;
- La mise en œuvre de projets régionaux d'infrastructures énergétiques visant à renforcer la sécurité énergétique et l'intégration régionale ;
- L'intégration et les progrès réalisés dans l'adoption des énergies renouvelables dans le mix énergétique régional ;
- La préparation à la mise en œuvre de la Déclaration de Dar es Salaam sur la Mission 300, qui vise à fournir un accès à l'électricité à au moins 300 millions de personnes en Afrique subsaharienne d'ici 2030 ;
- Le développement et la réglementation du secteur énergétique, y compris les sous-secteurs du pétrole et du gaz ;
- L'adoption de nouvelles technologies telles que l'hydrogène vert et les réseaux intelligents.
- Les recommandations émises lors du dialogue régional des parties prenantes sur un cadre de transition énergétique juste pour la région de la SADC ;
- Le suivi des résultats de la semaine de l'énergie durable de la SADC et la planification du prochain événement.

Dans le **secteur de l'eau**, les ministres évalueront :

- Les progrès réalisés dans le cadre des projets régionaux et transfrontaliers liés à l'eau, dirigés et mis en œuvre par les organisations de bassins fluviaux et les institutions chargées de la gestion des eaux partagées ;
- La prestation de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les États membres de la SADC ;
- L'exécution des précédentes décisions du Conseil ;
- L'avancement des projets de subventions de la SADC pour les eaux souterraines et les moyens de subsistance ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de projets d'infrastructures résilientes au changement climatique, notamment le projet régional de résilience climatique soutenu par la Banque mondiale et le système d'observation du cycle hydrologique de la SADC (SADC-HYCOS) ;
- La révision de la politique de la SADC en matière d'eau et d'autres initiatives politiques clés.

Il est important de noter que la session ministérielle conjointe coïncidera avec le **30e anniversaire du Pool énergétique d'Afrique australe (SAPP)**, créé par une décision du Conseil en août 1995. Cet événement marquant sera commémoré au cours d'une cérémonie organisée par le gouvernement du Zimbabwe à Harare le 3 juillet 2025.

Cette réunion à venir souligne l'engagement de la SADC en faveur de l'intégration régionale, du développement durable et de l'amélioration de l'accès à l'énergie et à l'eau pour tous ses citoyens.

Pour toute question relative aux médias, veuillez communiquer avec :

Mme Barbara Lopi, responsable de la communication et des relations publiques, courriel : blopi@sadc.int et Mme Anethe Mtambanengwe, courriel : amtambanengwe@sadc.int ou prinfo@sadc.int.

.....

La SADC en bref

La SADC est une organisation regroupant 16 États membres, créée en 1980 sous le nom de Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et transformée en août 1992 en Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La SADC a pour mission de promouvoir une croissance économique durable et équitable ainsi qu'un développement socio-économique à travers des systèmes efficaces et productifs, une coopération et une intégration renforcées, une bonne gouvernance et une paix et une sécurité durables. L'objectif est que la région devienne un acteur compétitif et efficace sur la scène internationale et dans l'économie mondiale. Les États membres sont : Angola, Afrique du Sud, Botswana, Comores, République Démocratique du Congo, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République-Unie de Tanzanie, Seychelles, Zambie et Zimbabwe.

**Publié par le Secrétariat de la SADC le 16 juin 2025
Gaborone (Botswana)**